

**Résumé des « considérations sur les textes profanes
mis en musique par Marcel-Joseph Godard »** (J.-P. Longre, 14 février 2014)

Marcel-Joseph Godard n'a pas seulement composé pour la liturgie. Ses musiques sur des textes profanes nous éclairent sur sa personnalité, son ouverture artistique, sa conception de la musique liée à la poésie et aux mots. Pour lui, une belle musique « profane » n'était pas sensiblement différente de la musique « sacrée ». On peut distinguer différentes catégories, parfois très proches les unes des autres :

- Les œuvres qui se situent au seuil (ou sur le parvis) du temple, dont les textes ont pour auteurs des poètes chrétiens, par exemple : *Une plaine par temps clair* sur un poème de Pierre Emmanuel, ou *Saint Jean Bosco* sur un texte de Paul Claudel.
- Les œuvres sur des textes complètement profanes, souvent très différents les uns des autres : *Le pont Mirabeau* de Guillaume Apollinaire ; *La grenouille bleue* de Paul Fort ; « Sache que je t'aime et que je ne t'aime pas » de Pablo Neruda, l'un des beaux sonnets de son recueil intitulé *La Centaine d'amour* ; *Quatre fascinants* de René Char, courts poèmes publiés *La paroi et la prairie* ; *Je marche à côté d'une joie* dont le texte original, intitulé « Accompagnement », est d'Hector de Saint-Denys Garneau, poète québécois ; *Sous les couleurs de l'arc-en-ciel*, sur un texte de Didier Rimaud, donné en 2000 à l'occasion du rassemblement « Europa Cantat » de Nevers.
- Les chants composés pour les enfants, qui ne doivent rien à une quelconque facilité, musicalement et poétiquement. Quatre exemples : *L'enfant à la colombe* (1985), opéra-ballet en un prologue, quatre épisodes et un final, sur un texte de Didier Rimaud ; *Deux chansons pour enfants* sur des poèmes de Federico Garcia Lorca : « Chansonnette sévillane » et « Paysage » ; *Conte de Noël pour chœur d'enfants et orchestre*, ou « Le sabotier rieur », composé sur un texte de Marie-Pierre Faure ; *Cinq histoires naturelles* sur des textes de Jules Renard pour voix d'enfants, petite flûte, grande flûte, clarinette et piano : « La fourmi et le perdreau », « Les coquelicots », « Les hirondelles », « La bergeronnette » et « Nouvelle lune ».
- À signaler que M.-J. Godard a composé aussi un certain nombre d'œuvres profanes instrumentales (pour cithare, saxophone, flûte etc.).

Les compositions profanes, comme les autres, mettent la musique au service des textes, et traduisent un goût très ferme dans le choix de ces textes – parfois rares, parfois difficiles, en tout cas d'une validité littéraire et poétique indéniables ; et en même temps elle témoigne d'un esprit de grande ouverture à toutes les formes esthétiques. Plus profondément encore, dans l'esprit de Marcel-Joseph Godard, il n'y avait pas « des » musiques, mais « la » musique. Celle qui tente d'approcher ce qu'on ne peut atteindre par les seuls mots, celle qui met l'accent sur la dualité, la complexité, le doute caractérisant l'être humain. La musique profane de Marcel-Joseph Godard, au-delà de toute considération religieuse, contribue à nous mener vers l'indicible et vers le Beau.

Cette causerie a été l'occasion de lire plusieurs des textes concernés, d'en esquisser quelques analyses, d'écouter des enregistrements des chansons de Garcia Lorca et du *Sabotier rieur*, mais aussi d'en déchiffrer la musique. Gérard Tracol a joué au piano les thèmes de plusieurs de ces chants, et, avec J.-P. Longre, a chanté et fait chanter aux participants deux des *Histoires Naturelles*, « La fourmi et le perdreau » et « Nouvelle lune ».